

BON DE SOUSCRIPTION

Les dons versés à la Fondation du patrimoine seront reversés au maître d'ouvrage du programme de restauration des lavoirs de L'Escarène.

Oui, je fais un don pour aider à la restauration des Lavois de L'Escarène*
Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine-Lavois de L'Escarène »

*J'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine sur le territoire de la commune pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas et/ou en cas de dépassement de la souscription

Mon don est de euros ; je bénéficie d'une économie d'impôts**

Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre de :

l'impôt sur le revenu, ou de L'impôt sur la fortune L'impôt sur les sociétés

NOM :

SOCIETE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TEL : E-MAIL :

SIGNATURE



Coupon à renvoyer à :

Fondation du patrimoine - Délégation des Alpes Maritimes
c/o CCI Nice Côte d'Azur
20 Bd Carabacel BP 1259
06005 Nice Cedex 1

**La fondation du Patrimoine, créée par la loi du 2 juillet 1996, a été reconnue d'utilité publique par décret du 18 avril 1997. Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus.

Pour les particuliers, votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don, dans la limite de 20% du revenu imposable, ou de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50000€

Pour les entreprises, la réduction d'impôts est de 60%, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaire H.T. Exemple : un don de 500€ = seulement 200€ de coût réel à l'entreprise.

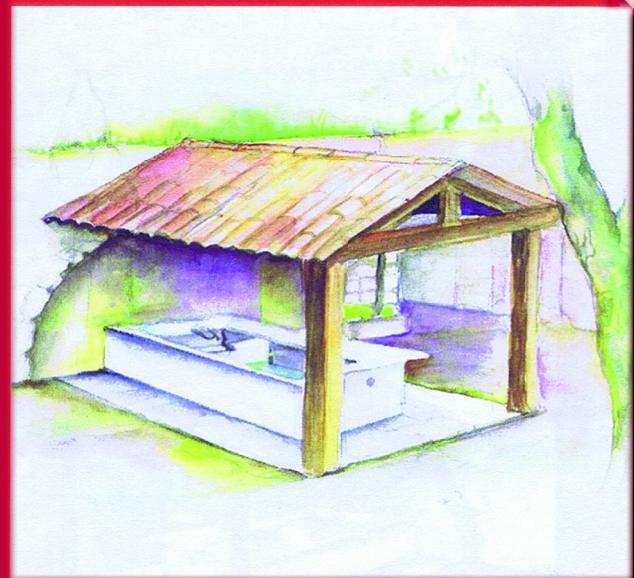
Conformément à la loi « Informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés, vous disposerez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant et dont nous sommes seuls destinataires.

Le maître d'ouvrage s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine sur le territoire de la commune de l'Escarène, pour le cas où le projet de restauration initial n'aboutirait pas et/ou en cas de dépassement de la souscription.

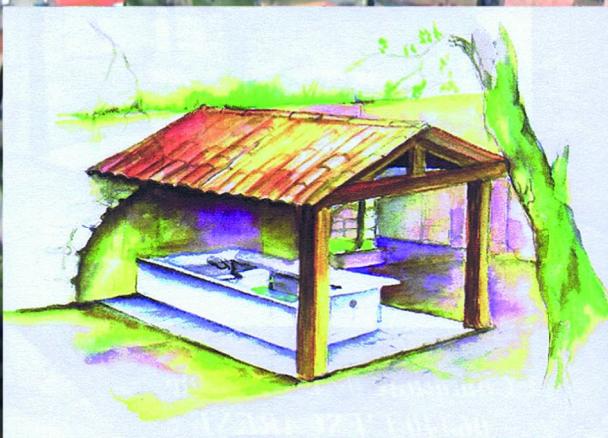


Entre Mer et Montagne
Lavois Anciens

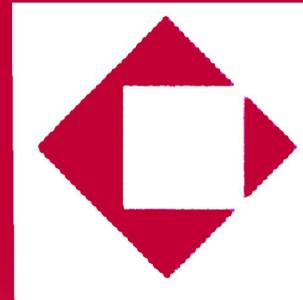
Préservons aujourd'hui l'avenir



Commune de L'Escarène
06440 L'ESCARENE



Conception graphique Ugo Schumpp



FONDATION
DU
PATRIMOINE

Souscription Pour la restauration Des lavoirs de L'ESCARENE

Témoins des grands et petits moments de nos villages, les lavoirs évoquent le souvenir d'une époque révolue et rappellent le dur labeur de nos grands-mères. Les femmes aiment à se rencontrer au lavoir où elles s'entraident et échangent les nouvelles – les bonnes comme les mauvaises, et même les fausses. C'est au lavoir que s'écrit la gazette du village.

- Ces équipements collectifs jadis indispensables à la vie quotidienne, lieux privilégiés du lien social et de la communication, sont aujourd'hui un lieu de mémoire que l'on se plait à visiter.
- Inscrits dans le paysage depuis plus d'un siècle, ils font incontestablement partie du patrimoine de nos villages.
En pierres, en briques, ou plus modestement en bois ou en torchis, ils méritent d'être conservés.
- Les lavoirs représentent une époque pas très éloignée où tout était plus simple, ils sont le symbole nostalgique du temps qui passe.
- A L'ESCARENE dans les années trente "le conseil municipal considérant que les lavoirs faciliteraient la tâche des ménagères et qu'en outre, en les couvrant elles pourraient laver leur linge même en période de pluie" décida la construction de trois lavoirs couverts.

Il en reste deux aujourd'hui :

- Le lavoir du Safranier construit en 1936 après la couverture du Vallon de Berre et alimenté en eau par l'ancienne source dite de la "pompe".
- Le lavoir se trouvant dans la cour du moulin supérieur dit du "Bouzet" alimenté en eau par le canal du Rez de Braus.

Leur état nécessite une importante rénovation pour retrouver leur éclat d'autan

Une plaque commémoratrice sera gravée avec tous les noms des généreux donateurs qui deviendront pour toujours acteurs et partenaires de la sauvegarde de notre patrimoine populaire.